Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 36 (1907)

Heft: 4

Rubrik: Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. <u>Voir Informations légales.</u>

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 15.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Chronique scolaire

Fribourg. — Dans sa séance du 16 février, le Conseil d'Etat a décidé la création d'une section allemande à l'Ecole normale de Hauterive. Il décide en outre la création d'un Institut pédagogique annexé à l'Université.

Jura bernois. — Les instituteurs de l'Ajoie ont tenu, le 13 décembre dernier, à Porrentruy, leur réunion synodale, sous la présidence de M. Marchand. Deux rapports ont été présentés à cette assemblée. Le premier, sur les moyens de rehausser le bien intellectuel et matériel des élèves, par l'extension donnée à l'enseignement de certaines branches, entre autres, la géographie, et par l'introduction à l'école primaire de cours d'hygiène, de politesse, de civilité, d'antialcoolisme, etc.

Le second rapport, œuvre de M. Amweg, instituteur, traitait la question de la mutualité scolaire. Comme bien l'on pense, les mutualités scolaires fondées dans le canton de Fribourg ont eu les honneurs de la discussion, et la « Jeunesse prévoyante » de Fribourg, ayant [fait ses preuves, a été choisie comme modèle pour l'organisation des mutualités scolaires dans le Jura-Bernois, spécialement à Porrentruy.

Saint-Gall. — La Feuille d'avis officielle annonce qu'à l'avenir, les aspirants instituteurs de ce canton devront subir deux examens pour l'obtention du brevet provisoire, valable pour deux années. Cette mesure constitue, en Suisse, une nouveauté grosse de conséquences, surtout pour les jeunes gens qui ne font pas leurs études à l'Ecole normale saint-galloise.

Schwyz. — Au mois de novembre dernier, l'Ecole normale de Rickenbach a célébré le 50^{me} anniversaire de sa fondation. A cette occasion, un grand nombre d'anciens élèves ont manifesté le désir d'établir entre eux une union plus étroite. Un comité s'est formé pour étudier la question et pendant l'été, une fête aura lieu, à laquelle seront invités tous les intéressés.

Lucerne. — Le conseil communal de Lucerne a projeté l'installation d'une polyclinique pour les élèves des écoles primaires et secondaires de la ville. La question est soumise à la ratification du conseil général. L'établissement comprendrait deux divisions : l'une s'occuperait de l'hygiène en général et l'autre aurait un dentiste à la disposition des enfants. On présume que l'installation nécessitera une dépense de 7000 fr.